
Levée de la séance du 12 prairial an II (31 mai 1794)

Claude Antoine Prieur-Duvernois dit Prieur de la Côte-d'Or, Pierre Paganel, Jacques Isoré, André Antoine Bernard de Saintes, Marie Pierre Adrien Francastel, Jean-Baptiste Carrier, Gaspard Jean Joseph Lesage-Senault

Citer ce document / Cite this document :

Prieur-Duvernois dit Prieur de la Côte-d'Or Claude Antoine, Paganel Pierre, Isoré Jacques, Bernard de Saintes André Antoine, Francastel Marie Pierre Adrien, Carrier Jean-Baptiste, Lesage-Senault Gaspard Jean Joseph. Levée de la séance du 12 prairial an II (31 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 179;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13721_t1_0179_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

g

54

Le district de Verneuil a envoyé une paire de boucles d'or, pour souliers, pesant 6 onces 2 gros 10 grains.

h

La société populaire d'Yerville a fait déposer, pour les frais de la guerre, en argent blanc, 56 liv. 2 s.; en monnaie grise, 2 liv., 1 sou; 9 paires d'épaulettes en or; 4 croix, dont 3 en argent et 1 en or; 10 bagues d'argent; 1 pipe cassée; 1 haussecol de cuivre en argent. (sic).

i

La société populaire d'Yvetot a déposé, pour les frais de la guerre, 1 décoration militaire; 1 paire de boucles en argent, pour souliers; 1 assignat de 100 liv.; 2 de 50 liv.; 2 de 25 liv.; 2 de 10 liv.; 2 de 5 liv.; 4 de 2 liv. 10 sous; 4 de 1 liv. 5 sous; 7 de 15 sous; 14 de 10 sous.

j

La société populaire de Vernon envoie 90 chemises et plusieurs autres effets d'équipement à l'usage des volontaires (1).

k

Un citoyen de Nantua dépose sur l'autel de la patrie une pièce de 24 liv. en or, portant l'effigie du tyran (2).

La séance est levée à trois heures et demie (3).

Signé: PRIEUR (de la Côte-d'Or), président; PAGANEL, ISORÉ, BERNARD (de Saintes), FRANCASTEL, CARRIER, LESAGE-SENAULT, secrétaires.

AFFAIRES NON MENTIONNÉES

AU PROCÈS-VERBAL

53

La société populaire de Vitry-sur-Marne remercie la Convention nationale de son décret du 12 floréal qui est venu tendre des secours et sécher des larmes à 80 familles de cette commune qu'un incendie avait jetées dans la consternation et la misère (4).

(1) *J. Sablier*, n° 1358; *J. Fr.*, n° 613.

(2) *J. Sablier*, n° 1358.

(3) *P.V.*, XXXVIII, 232.

(4) *Bⁱⁿ*, 12 prair.

CHARLIER annonce que dans le district de Chalons-sur-Marne les maisons canoniales se vendent avec le plus grand succès. 21 de ces maisons, estimées 111.625 liv. ont été vendues 323.950 liv.

Insertion au bulletin (1).

55

[*Le distr. de Charrolles (2) à la Conv.; 7 prair. II*] (3).

« Citoyens représentans,

Les administrés du district de Charolles désirant donner à la Convention nationale et à leurs concitoyens de tous les départemens un nouveau témoignage de leur amour pour la liberté, offrent à la patrie, 15 cavaliers armés, équipés et montés à leurs frais, plusieurs sont déjà partis pour les frontières, et sous très peu de jours les autres iront les rejoindre.

Vive la République, Vive la Montagne. S. et F. ».

DARGAUD, BONNET, GAYET, LAURNEIR, SAULNIER, PERRIN.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

56

[*Les commissaires de la comptabilité nat. au présid. de la Conv., s.d.*] (5).

« Citoyen président,

Nous te prévenons que nous avons adressé aujourd'hui au Comité de l'Examen des Comptes l'état de ceux remis au Bureau de Comptabilité pendant la 2^e quinzaine du mois dernier.

SOINVILLE, NEGARDIN, RAIMOND, LAMERLIÈRE, MICHELIN, BOBYLACHAPPELLE, LEDUC, PERCHETCUMERE, VACHER, MIÉE, COLLIAT.

[*Les commissaires nat. du bureau de la comptabilité, section n° 1 au présid. de la Conv.; s.d.*].

« Nous te prions de vouloir bien prévenir la Convention nationale que nous remettons aujourd'hui à son comité de l'Examen des Comptes nos rapports sur ceux des recettes

(1) *J. Fr.*, n° 615; *J. Matin*, n° 710; *J. Sablier*, n° 1352; *M.U.*, XL, 203. (Les estimations varient légèrement dans ces différents journaux).

(2) Saône-et-Loire.

(3) C 305, pl. 1145, p. 17; *Bⁱⁿ*, 16 prair. (suppl.); *M.U.*, XL, 205; *Mess. soir*, n° 652.

(4) Mention marginale datée du 12 prair. et signée Paganel.

(5) *AF¹¹* 21, pl. 169, p. 29 et 31.